



Bulletin Municipal

Janvier 2015

État civil	page 2
Le mot du Maire.....	page 3
La résidence Bellecombe.....	pages 4-5
Le SIVOS - école - centre de loisirs	pages 6 à 8
POS et PLU	page 8
La communauté de communes	page 8
Vie communale.....	pages 9 à 15
Les associations.....	pages 16 à 17
Rappels	page 18
Les Déboussolettes / Théâtre	page 19
Numéros utiles	page 19
Agenda des manifestations	page 20
Infos pratiques	page 20



Naissances

BRERO Oscar Ange Sarkis, né le 11 janvier 2014
NAU Gabrielle Danièle Marie-Madeleine, née le 22 février 2014
LE MEE Gabin Briec, né le 11 mai 2014
GRIBI Jade Lucienne, née le 8 août 2014
BOURCET Eloïse Aurélie, née le 30 septembre 2014
DARIGNAC Jules Angel, né le 4 décembre 2014
DURAKSAHIN Kerim, né le 24 décembre 2014

Décès

ROUSSEAUX épouse BIDAUD Martine Jeanine Roberte, le 23 février 2014
MEYNIER Marie Joseph Germaine Augustine, le 16 mai 2014
NEUVILLE François, le 19 juin 2014
JACOB épouse GERGIC Françoise Jacqueline, le 30 juin 2014
GAVAND épouse GUYON Paulette Lucienne, le 5 août 2014
GOBET Henriette Claudine, le 6 août 2014
SALOMON Henri, le 18 septembre 2014
DAUDEY épouse GARNIER Josette Armande, le 18 octobre 2014
GUILLON épouse MASSARDIER Aimée, le 23 décembre 2014
VERJUS épouse ROUSSEY Aimée, le 27 décembre 2014

Mariages

- le 28 juin 2014
GRENIER Loïc Marcel et BOUVET Jennifer Catherine Madeleine
- le 6 septembre 2014
LORGE Tony Jean Raymond et VILLEFRANCHE Hélène



Le mot du maire



Après un premier bulletin cet été qui présentait la nouvelle équipe municipale, voici venue la parution de notre édition annuelle qui vous donnera toutes les informations sur la vie communale.

En cette période de vœux, je vous présente à vous et à vos familles mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2015. Je vous souhaite pleine réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement des conseils municipaux. Toutes les structures sont maintenant en place pour gérer au mieux les divers dossiers de la commune. La nouvelle résidence Bellecombe a été mise en service après 2 ans de travaux et les premiers locataires ont emménagé en septembre. L'inauguration officielle a eu lieu le 28 novembre dernier.

2015 sera une nouvelle année électorale avec l'élection en mars prochain des nouveaux binômes de conseillers départementaux qui succéderont aux conseillers généraux. En fin d'année, auront lieu les élections des conseillers régionaux de la nouvelle grande région Bourgogne Franche-Comté.

En parallèle la nouvelle réforme territoriale en débat actuellement dans les assemblées viendra forcément impacter les communes en fonction de la répartition des différentes compétences laissées à chaque structure.

Pour l'heure, nous avons déjà à subir entre autres les contraintes de la réforme scolaire (coût des temps d'activités périscolaires), l'obligation d'accompagnement dans les bus des moins de 6 ans, mais encore la suppression des branchements d'eau en plomb, la modification obligatoire des POS en PLU, le tout accompagné d'une baisse des dotations de fonctionnement. Le montage des budgets 2015 sera délicat.

En ce début d'année, il convient de rester optimiste et en vous souhaitant une agréable lecture de notre bulletin, je vous renouvelle tous mes vœux pour 2015.

Bonne et heureuse année 2015.

le Maire,
Michel FISCHER

Résidence Bellecombe



Portes ouvertes

Quatre ans après son acquisition les travaux d'aménagement du bâtiment principal se sont achevés.

Après la journée « portes ouvertes » à toute la population organisée courant juin, cette résidence a été inaugurée le 28 novembre dernier.

Le premier occupant a pris possession de son appartement en septembre. A ce jour, huit des treize logements sont occupés. Il reste donc cinq T2 disponibles à la location. Les premiers renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat de Mairie et les membres de la commission

ad hoc sont disponibles pour faire visiter les lieux. Une première rencontre entre les résidents et la commission a eu lieu le 25 octobre.

L'installation de la bibliothèque interviendra au



Portes ouvertes

cours du premier trimestre 2015. Les locaux seront accessibles à tous. Les aménagements modernes permettront aux bénévoles du Foyer rural d'évoluer, de vous recevoir et vous conseiller dans un cadre accueillant et fonctionnel.

L'aménagement du parc est actuellement à l'étude ; L'objectif étant de le rendre accessible à la population avant la fin du premier semestre 2015.

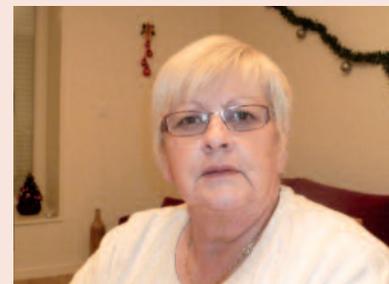


Première rencontre

Paroles de résidents

Après trois mois d'occupation, nous avons souhaité connaître le ressenti des deux premiers locataires : Madame Marie-Jeanne JACQUOT (64 ans) et Monsieur GOLLION André (88 ans).

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de notre entretien, sous forme de « questions-réponses », auquel ils ont bien voulu se plier. Nous les en remercions vivement.



Mme Jacquot



M. Gollion

Êtes-vous originaires de Macornay ?

Mme J : Non, je suis native du Jura et le moment de la retraite arrivé, j'ai cherché à y revenir. Macornay est un village très accueillant, avec ses commerces de proximité et les services médicaux sur place.

Mr G : Je suis jurassien, mon fils réside à Macornay et une de mes filles à la Fontaine aux Daims.

Pourquoi le choix de la Résidence Bellecombe ?

Mme J : Pour sa situation au centre du village et son confort.

Mr G : Je suis rentré le 3 septembre, j'étais le premier... Je n'ai pas hésité en raison des commerces et aussi pour le parc qu'il me tarde de voir aménager.

Êtes-vous satisfaits de votre choix ?

Mme J : Oui, malgré les problèmes liés au démarrage (chauffage et ascenseur). Les appartements sont fonctionnels, spacieux et lumineux.

Mr G : Oui, c'est vraiment très bien. Mon logement est bien équipé, notamment la salle de bain et l'ascenseur me facilite bien la vie.

Et pour conclure ?

Mme J : Je souhaite que les logements soient rapidement tous occupés et je remercie les élus qui sont très réactifs en cas de besoin.

Mr G : Je suis très très bien installé. J'attends les beaux jours pour profiter de mon balcon et du parc.

Inauguration du 28 novembre 2014 – discours de Monsieur le Maire



Inauguration du 28.11.2014

En présence de nombreuses personnalités et des anciens propriétaires Monsieur et Madame BESSON, Monsieur le Maire de Macornay a inauguré la résidence Bellecombe le vendredi 28 novembre 2014 à 18h30.

Après avoir souhaité la bienvenue dans la résidence Bellecombe pour ce moment important pour la commune, Michel FISCHER a rappelé que ce pôle intergénérationnel était l'aboutissement de plusieurs années de travail.

« Couper le ruban lors d'une inauguration prend peu de temps, mais tout ce qui s'est écoulé auparavant mérite d'être rappelé. » Les premières démarches ont été menées en 2009 suite à la mise en vente de cette propriété de 4000m² au centre du village. Même s'il semblait évident à beaucoup de personnes que la commune devait acheter, il fallait monter un projet cohérent et en lien avec les possibilités financières de notre collectivité.

Une partie de la réhabilitation a été menée par la communauté de communes du Val

de Somme qui en prenant la compétence petite enfance a procédé aux travaux et à la mise en place de la crèche intercommunale que nous avons inauguré début 2013 et qui fonctionne à merveille.

La réfection du gros bâtiment était d'un autre calibre. Les élus de la commune ont souhaité créer un lieu de vie intergénérationnel au cœur du village. Cette réflexion locale croisée à une étude menée par l'union régionale de l'habitat et pilotée par le pays lédonien afin de définir une stratégie et construire des réponses innovantes face à l'enjeu du vieillissement permit à notre projet d'être retenu dans le cadre des pôles d'excellences ruraux. Cela a été le déclencheur en complément des EDAT que le conseil général mettait en place au même moment. Notre projet de résidence multi générationnelle n'était plus utopique pour une commune de la taille de Macornay. Après le choix du maître d'œuvre en mars 2011, les diverses études de conception ont pu démarrer, le plan de financement se compléter et les travaux ont

débuté à l'automne 2012. Après de nombreuses réunions de chantier, quelques aléas comme la présence d'amiante, quelques retards dans les travaux, ceux-ci se terminaient cet été et les premiers locataires rentraient au 1^{er} septembre.

Mais les élus de la commune ne souhaitaient pas faire uniquement des logements pour personnes âgées, mais créer un lieu de vie dans cette propriété au cœur du village. Ce bâtiment est donc constitué de 13 appartements dont 11 sont destinés prioritairement à des résidents seniors et 2 sont destinés à des familles.

Le rez-de-chaussée est constitué en totalité de lieux communs avec 2 salles de convivialité permettant les rencontres entre résidents. Des animations ponctuelles seront mises en place quand tous les logements seront occupés. Un bureau est destiné à accueillir divers intervenants pour des prestations accessibles à tous les administrés (assistante sociale, infirmière, prestations diverses...).

Et puis un local indépendant accueillera la nouvelle bibliothèque municipale début 2015. Cette bibliothèque gérée par des bénévoles remplacera la bibliothèque située actuellement à l'étage du foyer rural. Le parc sera aménagé en 2015 et doit devenir un lieu de vie pour tous les administrés avec divers aménagements permettant les rencontres et favorisant les échanges. La proximité de la crèche, des écoles, du centre de loisirs, des commerces doit donner à ce lieu une place centrale dans la vie du village.

Le coût final de la résidence se monte à

environ 1,8 millions d'euros avec des financements PER de 392 805 euros, du Conseil Général d'un montant de 368 200 euros, 64 500 du Conseil Régional, 52000 d'effilgis pour ce bâtiment BBC. Un solde pour la commune de 992 000 euros aidé par un prêt CARSAT de 600 000 euros à taux 0.

Michel FISCHER a salué les travaux de toutes les personnes qui se sont impliquées à un moment ou un autre dans ce projet et les a remerciées pour leur investissement. Il a également remercié les membres du conseil municipal qui ont apporté un soutien sans faille à ce projet tout au long de son cheminement.

Cette inauguration est une étape très importante, elle vient conclure 4 années de travail mais le projet se poursuit, une commission spécifique a été mise en place par le conseil municipal pour faire vivre cette résidence et lui donner tout son sens. Macornay, avec ce nouvel équipement, poursuit son développement avec des atouts intéressants pour une commune de 1000 habitants.

Visite et partage autour d'un buffet a ensuite réuni tous les invités.



Inauguration du 28.11.2014

SIVOS - école - centre de loisirs

Lorsqu'il est question d'Ecole

1833 : la loi Guizot institue une école dans chaque village et l'école ouvre à Macornay.

Dans le même bâtiment, au cœur du village, il y a la Mairie et le logement de l'instituteur. C'est en 1858 qu'on construira la Maison commune, une école de garçons et le nouveau logement de l'instituteur. De nombreux maîtres et maîtresses enseigneront à l'école communale, puis intercommunale face aux enfants de Macornay, puis des villages alentours. Pour certaines familles, jusqu'à nos jours on peut imaginer au moins 7 générations successives fréquentant l'école de Macornay... Il n'est pas question de faire ici l'historique, mais soulignons tout de même encore l'année 1866 avec la construction de l'école de filles et du logement pour l'institutrice. Enseignements et locaux scolaires ne cesseront d'évoluer et beaucoup plus tard, en 1996 la création du SIVOS sera encore un cap dans la gestion des affaires scolaires de notre commune et des communes voisines.

Le SIVOS du Revermont est un syndicat intercommunal à vocation Scolaire.

Il regroupe les communes de Bornay, Geruge, Moiron, Macornay et Vernantais qui lui ont donc transféré la compétence scolaire.

Il assure la construction et le fonctionnement des équipements scolaires et périscolaires situés sur la commune de Macornay.

Il assure la gestion du personnel de l'ALSH "Les Loustics".

Présidente : Véronique PAILLARD (ad-jointe Macornay)

Vice-président : Louis-Paul CANDELA (Maire de Geruge)

La création du SIVOS a permis de maintenir une école en milieu rural. Au fil des années les élus ont fait évoluer cette école en la dotant des équipements et services adaptés (locaux pouvant accueillir 7 classes, cantine scolaire, mise en place d'un service périscolaire, ainsi que d'un service en extrascolaire (mercredis après-midi et vacances scolaires) permettant ainsi un accueil des enfants sur des plages horaires allant de 7h30 à 18h30.

La construction des équipements et la mise en place des services résultent d'une politique d'investissement des élus depuis de longues années. Ce n'est pas forcément l'option retenue à l'époque par d'autres collectivités comparables et qui voient pour certaines, leurs écoles aujourd'hui menacées de fermeture...



"Cour de la maternelle : entretien de l'aire de jeux"

Le SIVOS ne prélève ni taxes ni impôts. Il fonctionne grâce aux participations financières accordées par les communes qui le composent. Chacune des 5 Communes de résidence verse au SIVOS une somme pour chacun de ses enfants inscrits à l'école. Ainsi le budget fluctue en fonction des effectifs. Et de la même façon qu'une nouvelle inscription apporte une participation financière supplémentaire au SIVOS, chaque départ de l'école génère une participation en moins.

Pour la partie ALSH, le SIVOS fonctionne également avec les subventions versées par la CAF et les facturations aux familles. Le SIVOS doit en retour et pour l'essentiel, financer les constructions et entretiens des locaux scolaires et périscolaires, ainsi que le matériel et mobilier, et bien sûr rémunérer l'ensemble du personnel de l'ALSH.

Chaque année les charges financières sont de plus en plus lourdes et à la rentrée 2014-2015 deux réformes importantes ont dû être mises en place :

La réforme des rythmes scolaires : A Macornay, c'est 45 minutes tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis

de 13h20 à 14h05. Ce sont 85 à 106 enfants qui sont accueillis sur chaque séquence. Sur ces périodes courtes, le SIVOS sur proposition de l'équipe des Loustics a mis en place des activités calmes adaptées au rythme de l'enfant (Divers ateliers : constructions, lecture, relaxation, jeux de tables, travaux manuels... et sieste pour les petits). Des bénévoles de l'association "Lire et faire lire" interviennent notamment sur les ateliers "Lecture" et nous les en remercions ici vivement. Cette organisation nécessite la mobilisation du personnel de l'ALSH (9 à 10 agents). Malgré cette augmentation de la masse salariale (estimée à 20 000 € pour l'année), le SIVOS a fait le choix de ne pas facturer les séquences dites "TAP" aux familles. Cette décision peut être remise en cause dans les années à venir.

Accompagnement des enfants de moins de 6 ans dans les transports scolaires :

sur décision de l'Assemblée départementale du Jura, il est mis en place depuis le 2 septembre 2014 pour les enfants des communes de Bornay, Geruge, Moiron et

Vernantois. C'est le SIVOS qui en assure l'organisation. Une charge financière supplémentaire pour ces communes, estimée globalement à 7 300 € pour cette 1^{ère} année.



Au vu de tous ces éléments, il va sans dire que les élus se mobilisent régulièrement aux côtés des enseignants et des parents d'élèves pour maintenir les effectifs. Cette année avec un effectif annoncé à la rentrée de 137 élèves, et compte tenu d'une répartition par classes compliquée pour obtenir un équilibre, nous avons pu obtenir un 6^{ème} poste d'enseignant, ouverture malheureusement provisoire. Les comptages seront de nouveau à l'ordre du jour l'année prochaine.

Comment procéder pour inscrire votre enfant à l'école ?

Dans un premier temps et pour une 1^{ère} inscription (maternelle ou primaire), s'adresser à sa Mairie muni des justificatifs (Livret de famille). Pendant les vacances d'été et en cas de fermeture du secrétariat de Mairie, vous pouvez vous adresser aux élus ou transmettre votre demande par mél à l'adresse suivante sivos.revermont@aricia.fr

Dans un second temps, la Secrétaire de Mairie confirme la domiciliation à la Directrice de l'Ecole et lui annonce la visite du responsable légal de l'enfant pour inscription à l'école.

Les Loustics

est un accueil de loisirs à destination de mineurs, géré par le SIVOS. Cet accueil fonctionne sur la base d'un projet pédagogique. L'objectif est de permettre à chaque enfant de profiter pleinement de son temps de vacances parmi ses camarades autour d'activités variées, tout en progressant dans ses propres apprentissages à la vie citoyenne et collective.

Calendrier des jours d'ouverture de l'Alsh pendant les vacances scolaires :

- Vacances d'hiver 2015 : du lundi 23 au vendredi 27 février 2015
- Vacances de printemps 2015 : du lundi 27 au jeudi 30 avril 2015
- Vacances d'été 2015 : du lundi 6 au vendredi 24 juillet 2015 et du lundi 17 août 2015 jusqu'à la rentrée

Les Loustics, avec le SIVOS, organisent également :

- l'accueil périscolaire tous les jours d'école : le matin, le midi (avec ou sans repas) et le soir.
- Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire,) déjà évoqués plus haut, qui constituent une nouveauté dans l'organisation de la semaine scolaire depuis la rentrée 2014-2015. Seuls les enfants préalablement inscrits sont accueillis aux TAP, de 13h20

précises jusqu'à la reprise de la classe l'après-midi (les lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires).

Les enfants sont sous la responsabilité de l'Equipe des Loustics sur les temps "périscolaires", les temps des "TAP" et les temps "Extrascolaires" et uniquement s'ils y ont été préalablement inscrits. Sur les temps scolaires, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.



"Un aperçu des activités proposées pendant le temps des TAP".

Tarifs des Loustics

Les tarifs applicables au 01/01/2015 seront disponibles auprès des responsables des Loustics dès le 5 janvier après les vacances de Noël. Comme chaque année, ils sont révisés en fonction des exigences de la CAF.

Le Livret des Loustics est à disposition des familles et vous informe sur tout ce qui est à connaître sur le fonctionnement de la structure.

Contact : Emilie Barbaud et Laureen Chaize (directrices) au 03 84 24 91 49

Equipe pédagogique et effectifs

Mme Murat : Maternelle 24 élèves (petite et moyenne sections)

Mme Vernier : Maternelle 24 élèves (moyenne et grande sections)

Mme Delay : 20 CP et CE1

Mme Chessel : 17 CE1 et CE2

Mme Pierron : 23 CE2 et CM1

Mme Perrin : 24 CM1 et CM2

Actuellement 132 élèves sont scolarisés à l'école (pour 95 familles), 59 sont des enfants de Macornay (45 familles). 27 enfants sont en maternelles et 32 en élémentaire.

L'année dernière, les élèves de CP-CE1 et CM1-CM2 ont pleinement profité d'un séjour de découverte du patrimoine culturel et de la ville de Lyon du 17 au 18 avril.

Des projets VTT, basket-ball, danse, piscine, échecs, permis piéton, rencontres USEP, réalisations plastiques ont été conduits dans les 5 classes de l'école.

Cette année encore, l'équipe des enseignants propose des projets pédagogiques, éducatifs et sportifs :

- des projets pédagogiques dans chaque classe :
- permis piéton, permis internet, décou-

verte de l'environnement proche de l'école...

- un projet de séjour éducatif avec 2 nuitées à Paris pour les 2 classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 les 11,12 et 13 mars 2015 (20 enfants de la commune sont concernés).
- un cycle basket-ball du CP au CM2 finalisé par une rencontre USEP inter-écoles.
- un cycle piscine en maternelle (Moyenne et Grande Sections) dans un bassin d'initiation de faible profondeur.

- un cycle V.T.T en fin d'année à l'élémentaire.



POS et PLU

Le plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Macornay date du mois de juin 1987. Il a fait l'objet d'une révision débutée en 1996 et approuvée en 2000. A ce jour, la loi impose de le transformer en plan local d'urbanisme (PLU) avant la fin de l'année 2015. A défaut d'engager cette transformation, la commune ne disposerait plus d'un document d'urbanisme et serait soumise aux contraintes du règlement national d'urbanisme (RNU).

Cette transformation sera étalée sur deux ou trois années. Pour ces travaux et ces démarches, le Conseil Municipal sera assisté par un bureau d'études, en l'occurrence JURA HABITAT associé à SCIENCE ENVIRONNEMENT.

Dans les grandes lignes, les objectifs du PLU sont les suivants :

- de par sa situation en première couronne de l'agglomération lédonienne, la commune de Macornay a vocation à accueillir de nouveaux habitants et le projet devra permettre d'augmenter la capacité d'accueil pour l'habitat avec un développement maîtrisé du village ;
- favoriser une urbanisation de proximité avec l'existant sur différents secteurs du village en prenant en compte les équipements actuels et la faisabilité financière de mise en œuvre ;
- préserver une zone de transition entre Lons le Saunier et Macornay ;
- préserver l'identité du village et des hameaux de la Fontaine aux Daims et de Vaux sous Bornay ;
- permettre la mutation éventuelle de certaines parties de secteurs d'activité.

Communauté de communes du Val de Sorne



Les projets sur Macornay

L'aménagement de la traversée du village est un dossier « voirie » porté par la Communauté de Communes. Les études ont été menées par le bureau d'études PMM et prévoient des aménagements depuis l'entrée du village côté Lons-le-Saunier jusqu'à sa sortie direction Geruge.

En complément d'une réfection de la chaussée, il comprend une sécurisation et un réaménagement du carrefour de la rue du Jura et de la rue de Condamine, la création de trottoirs en conformité avec l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des aménagements permettant de réduire la vitesse des véhicules à proximité des commerces et de la résidence Bellecombe.

Ce dossier est en attente de réponse sur les subventions mobilisables.

La commune pourrait profiter de ce chantier pour effectuer des travaux d'effacement de réseaux rue du Jura.

Vie communale



Ordures ménagères

Contrôle qualité

Durant l'été, le SICTOM a effectué un contrôle du contenu des bacs bleus de tous les foyers de la commune. Plusieurs lundis matins, avant le passage du camion de ramassage, des agents dont c'est le rôle, ont « fouillé » dans vos poubelles pour vérifier si les consignes de tri étaient respectées et à hauteur de quel pourcentage. Il ressort de ce contrôle que pour notre commune la qualité du tri est moyenne et peut être largement améliorée. Nous comptons sur vous pour faire l'effort nécessaire à cette amélioration. En cas de doute sur la destination d'un produit, mettez-le dans le bac gris. Des autocollants « stop pub » et « où va quoi » sont à votre disposition à la mairie.

Déchetterie

Au cours du premier semestre, le SICTOM a engagé des travaux importants à la déchetterie de Lons Sud située sur le territoire de la commune de Messia-Sur-Sorne. Six quais supplémentaires ont été réalisés et surtout une plateforme a été construite pour les déchets d'espaces verts. Cette plateforme évite le dépôt en benne et permet un déversement rapide et pratique : elle est appréciée de tous les usagers.



Eau et branchements

Dans le cadre de l'application de nouvelles normes, la commune doit modifier certaines parties de conduites d'eau et supprimer environ 90 branchements en plomb devenus non réglementaires. Ces travaux étalés sur plusieurs années ont déjà été effectués route de Geruge, rue du Jura, rue des Artisans, rue du Couvent, rue du Revermont, Chemin de la Barre, chemin de Mancy, route de Bellecombe, rue de Longefin et rue des Péchettes pour un montant de 63.500 euros.



Ils ont été réalisés par l'entreprise TEIS-SIER selon les directives du service des eaux. Ils se poursuivront au cours de l'année 2015.

Une nouvelle cuisinière

Après avoir rendu bien des services, la cuisinière du foyer rural présentait des signes inquiétants de vétusté et même de dangerosité. Il faut dire qu'elle avait déjà fonctionné de nombreuses années quand, il y a 35 ans, elle a été donnée à la commune de Macornay par le Buffet de la gare de Lons-le-Saunier, à charge pour l'acquéreur d'en assurer son évacuation et son transport (plus d'une tonne !). C'est Monsieur René CANIOTTI, maire à cette époque, qui s'en était gracieusement chargé. Elle a donc été avantageusement remplacée par une gazinière flambant neuve équipée de deux feux gaz avec plaque coup de feu, hotte, four de cuisson intégré et un four de remise en température de 140 couverts. C'est l'entreprise Thirode qui a fourni et installé ce nouveau matériel pour un montant d'un peu moins de 12.000 euros. La suite de la réfection de la cuisine interviendra en 2015.



Avant



Après

Bacs du foyer rural

Pour des raisons d'esthétique, les bacs gris et bleus qui étaient alignés dans la rue contre le mur devant le foyer rural ont été déplacés. Ils sont maintenant situés en bas du chemin de la Creuse, face à l'entrée de la cuisine du foyer. Un socle en béton a été réalisé par l'employé communal et des potences ont été mises en place, ce qui est beaucoup plus discret, propre et fonctionnel.



Mise aux normes de l'aire de jeux communale



Dans le cadre de la directive nationale d'orientation 2014 visant à veiller à la qualité et à la fiabilité des produits et des services, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations est intervenue sur notre commune pour contrôler les équipements des aires collectives de jeux.

Ces aires sont situées derrière la mairie, dans l'enceinte des écoles primaire et maternelle et à Vaux-sous-Bornay.

Les jeux ainsi que la base documentaire réglementaire afférente aux aires collectives de jeux ont été soigneusement contrôlés. La commune a choisi de fermer les aires de jeux cet été avant de procéder à leur mise aux normes.

Des aménagements ont été faits dans les aires de jeux derrière la mairie et dans l'école maternelle : nouvelle poubelle, fixation des bancs, bordure en bois, caches-boulons, gravier, peinture et lasure, dalle synthétique, remplacement de planches... L'information du public a été révisée pour mieux indiquer les tranches d'âge correspondant à chaque jeu : nouveau panneau et pastilles de couleur. La commune a retiré les jeux de l'aire située à Vaux-sous-Bornay.

Les aires de jeux ainsi rénovées ont pu de nouveaux accueillir nos enfants dès la rentrée.



Carte Avantages jeunes

La carte Avantages Jeunes concerne tous les jeunes de moins de 30 ans sans minimum d'âge et tout statut confondu. La commune de Macornay a offert à la rentrée 97 cartes aux jeunes de la commune de la 6^{ème} à la terminale ou équivalent.

Cette carte propose 2500 réductions et gratuités pour faciliter l'accès des jeunes à la culture, aux sports, aux loisirs et à la vie pratique. Cette carte a pour objectif d'inciter à la découverte et à l'autonomie.

La carte Avantages jeunes est développée par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) et le réseau Information Jeunesse avec le soutien notamment de la région Franche-Comté, des collectivités locales et de partenaires privés.

Outre le livret qui est fourni avec la carte, un espace personnel sur www.jeunes-fc.com permet d'accéder à de nouveaux avantages toute l'année, y compris des avantages uniques. L'espace personnel renseigne aussi les jeunes sur leur utilisation de la carte Avantages jeunes. Le site www.jeunes-fc.com propose une version mobile et des applications carte Avantages jeunes pour smartphone. Une application permet de géolocaliser un partenaire qui propose un avantage proche de sa position, de rechercher un avantage (par édition, par secteur géographique, par rubrique et par partenaire), de découvrir les actualités liées à la carte ou encore de suivre l'agenda des événements. Il est important de se faire inscrire avant le 15 juillet de chaque année auprès du secrétariat de mairie pour pouvoir bénéficier gratuitement de cette carte à la rentrée de septembre.



Le parcours de citoyenneté

Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement !

Qui ?

Tous les français âgés de 16 ans, filles ou garçons.

Où ?

À la mairie de son domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La journée Défense et Citoyenneté (JDC)

À l'issue de cette journée, un certificat de participation est remis, il est requis pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Devoir de mémoire

2014 aura été une année faste pour la commémoration et le devoir de mémoire. Tout d'abord avec le 70^{ème} anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie, la libération du pays tout entier. L'Association pour la Mémoire de la Résistance Jurassienne (A.M.R.J) a rendu hommage aux résistants à travers une exposition au collège Briand, réalisée conjointement avec les élèves. Elle a été présentée en juin au grand public. On a pu découvrir des panneaux inédits retraçant la libération de notre département avec des photographies retrouvées, bouleversantes ;

des images authentiques de films d'amateurs de l'époque. La municipalité de Marcornay a participé au financement de cette exposition.

Enfin, la commémoration du 11 novembre 1918 avait un caractère particulier puisque l'on célèbre le centenaire du début de la première guerre mondiale. Elle a vu la participation des élèves de l'école et de la chorale « Mancy » à travers des lectures et des chants. Un grand nombre de personnes de toutes générations a rendu hommage aux femmes et aux hommes qui ont parfois donné de leur vie.



Devenez sapeur pompier volontaire !



La lutte contre les incendies est, notamment en zone rurale, principalement assurée par des sapeurs-pompiers volontaires. Il est donc essentiel de compter sur l'engagement citoyen de femmes et d'hommes qui acceptent de s'investir pour aider leurs concitoyens. Le maintien et le développement des effectifs disponibles en journée sont un enjeu majeur pour garantir la mission de service publique du SDIS 39.

Le DAAF sauve des vies



Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie. Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. N'attendez pas pour équiper votre logement de ce dispositif !

Le Centre Communal d'Action Social présidé par le Maire est constitué d'un nombre égal d'élus et de personnes non-élues résidant dans la commune.

Ces personnes, dont nous vous rappelons les noms ci-dessous, constituent vos relais. Dans votre rue, dans votre quartier, dans votre hameau, si vous êtes informés de situations matérielles ou morales précaires, de problèmes d'ordre social n'hésitez pas à les contacter.

Les délégués de la commune	Michel FISCHER	
	Alain MAUBEY	Anita BAUD
	Isabelle SAILLARD	Brigitte BRETIN
	Brigitte BONDIVENNE	Aline FONTIMPE
	Jocelyne FAUVEY	André BOBEY
	Laurence CAMBRAY	Raymond GIRARDOT
	Chantal REYBARD	Gérard PETITJEAN
	Sébastien LONGIN	Claude PIRON

Le CCAS, c'est aussi :

- 97 cartes avantages jeunes offertes à l'automne 2014 ;
- Le correspondant local de « l'opération brioches » ;
- Le repas des aînés organisé le dernier dimanche de novembre.

Cette année, il a rassemblé 96 convives dans une ambiance toujours aussi joyeuse et dans une salle particulièrement bien décorée.

Réservez d'ores et déjà la date du 29 novembre 2015.



Le fleurissement



Quand vient le temps des fleurs, du printemps, la douceur réveille « les mains vertes ».

Elus, bénévoles et agent communal se sont donnés rendez-vous le 17 mai pour embellir notre village.

Ils ont tous la même idée en tête : fleurir, enjoliver les jardinets, fontaines, jardinières diverses avec pour seul but le plaisir des yeux et le bien-être.

Leur meilleure récompense est de voir les massifs non seulement admirés, mais aussi respectés.

Un pot de remerciement a réuni le 10 octobre 2014 tous les bénévoles.

Venez rejoindre l'équipe du fleurissement !

La Grotte de Gravelle

La grotte de Gravelle est localisée au sud la commune de Macornay, au-dessus de la vallée du Savignard.

Ce site est classé réserve naturelle nationale depuis 1992.

Le site correspond à une cavité souterraine et assure la protection d'une colonie de chauves-souris.

Deux espèces sont présentes toute l'année (Grand Murin et Petit Rhinolophe).

La 14^{ème} nuit européenne de la chauve-souris a eu lieu le 27 août. Cette sortie, organisée par la CPEPECS (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du sous-sol et des Chiroptères) permet d'observer seul ou en famille la colonie de chauves-souris. Le groupe, guidé par un animateur, observe depuis l'entrée de la grotte les chauves-souris.

Pour garantir la tranquillité des populations de chiroptères, l'accès de la réserve est interdit au public.

Dans le cadre des opérations du Plan Régional d'Action pour les Chiroptères, la CPEPECS vous concocte depuis le début de l'année 2014, une exposition à but pédagogique sur les chauves-souris.

Le travail est bien entamé...

Inauguration de l'exposition "la vie tumultueuse des chauves-souris" le 23 janvier 2015 à Macornay (39)

Et la CPEPECS a l'honneur de vous inviter à découvrir cette exposition lors de l'inauguration qui aura lieu le vendredi 23 janvier 2015 à Macornay.



La bibliothèque

En collaboration avec la Bibliothèque départementale de prêt du Jura (BDP), la bibliothèque du foyer rural vous propose un large choix de lecture. Douze bénévoles vous accueillent lors des 4 permanences hebdomadaires en période scolaire.

Horaires : Lundi : 17h30 - 18h30

Mercredi : 10h30 - 11h30 / 14h - 16h

Vendredi : 16h30 - 18h30

Localisation actuelle : au 1^{er} étage du foyer rural

La bibliothèque a été une des premières activités proposées par le foyer rural (créé en 1977). Elle est en lien avec la bibliothèque départementale de prêt (BDP) qui fonctionne depuis 1982 dans le Jura. Elle fonctionne grâce à une douzaine de bénévoles qui se relaient. Les livres sont renouvelés régulièrement avec le changement d'une partie du fonds permanent tous les trimestres. La bibliothèque a évolué au cours des décennies avec la formation qualifiante de l'ensemble des bénévoles qui leur permet de la gérer, de l'animer et de lui faire jouer son rôle de service public de la lecture. La bibliothèque propose régulièrement des animations avec des participations à des festivals littéraires comme celui des petites fugues (novembre 2014), l'accueil de classe, l'accueil de crèche ou la participation aux bébés lecteurs, des jeux concours (Tintin, Lucky Luke...), une bourse aux livres annuelle...

La bibliothèque joue pleinement son rôle au sein de la commune : elle permet aux habitants de Macornay et des villages alentours d'accéder



aux livres et à la lecture. C'est un service de proximité apprécié par tous les lecteurs.

Courant 2015, la bibliothèque va déménager pour s'installer dans un nouveau local de 48 m² entièrement rénové dans le bâtiment intergénérationnel de la rue du Jura (résidence Bellecombe) et accessible aux personnes à mobilité réduite. L'inauguration sera l'occasion pour les bénévoles de nous réserver plein de surprises autour du livre.

Ce sera également l'occasion d'un changement de fonctionnement : la bibliothèque sera désormais une bibliothèque conventionnée par la commune et gérée par le foyer rural. Les bénévoles étant toujours les mêmes, nos lecteurs ne seront pas perturbés par le changement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Catherine SUBILEAU ou Roseline GUYON aux horaires d'ouverture (03.84.24.64.12).



Activité de la structure Multi Accueil du Val de Sorne



Le Multi accueil du Val de Sorne s'est ouvert le 27 Novembre 2012. Après la mise en route des 4 premiers mois, son activité est en progression constante sur ces 2 années.

1) Fréquentation du Multi accueil :

La structure a été fréquentée par 51 enfants au cours de l'année 2014 (41 enfants en 2013).

Le taux d'occupation moyen pour 2013 a été de 70% sur l'année 2013 et actuellement de 71.5% en 2014. (Ce taux d'occupation prend en compte toutes les heures de la journée, y compris celles où les enfants sont peu nombreux comme 7h30-8h30 le matin, ou 17h30-18h30 le soir). Le taux de fréquentation de 70 % demandé par la CAF est atteint, la Communauté de Communes pourra retoucher toutes les prestations financières prévues par la CAF.

En fin d'année 2014 environ 21200 heures d'accueil auront été facturées aux parents (19478 heures en 2013).

- 30 enfants ont été accueillis en accueil régulier sous contrat. La majorité des contrats demandés sont des contrats de 3 ou 4 jours par semaine.



- 21 enfants ont été accueillis en accueil occasionnel (halte-garderie) avec une moyenne de 21,32 heures d'accueil par mois pour chaque enfant.
- 5 enfants ont été accueillis dans le cadre du dispositif de la place dite d'urgence : place utilisable pendant 2 mois maximum par des parents ayant besoin rapidement d'un mode de garde de « dépannage ». Un enfant a été accueilli lors d'un arrêt maladie de son assistante maternelle, 3 enfants ont été accueillis lors de la reprise de travail de leurs mères alors qu'elles n'avaient pas encore de mode de garde, un enfant a été accueilli pendant les congés de son assistante maternelle.

2) Projet Pédagogique :

Depuis Septembre 2014, un nouveau projet pédagogique a été mis en place autour du thème : La ville et la campagne : Points communs et différences. Ce thème amènera les enfants à créer des paysages (peinture, collage), à construire une maison, représenter une ferme ; jouer avec des lotos sonores sur les bruits de la ville et de la campagne.....

Fred Sonnery, musicien, intervient à la crèche une fois tous les 15 jours, il permet aux enfants de découvrir différents instruments de musique et jouer, communiquer avec eux au travers d'un univers sonore.



3) Accueil des parents :

En Décembre 2013, au cours de la fête de Noël, les parents ont pu découvrir un petit film au travers duquel ils ont pu vivre une journée de leur enfant à la crèche.

En Juillet, ils ont été invités à une petite fête au cours de laquelle l'équipe a proposé un spectacle pour les enfants : une marionnette avait été créée pour raconter une histoire, puis les enfants avaient préparé une petite chorégraphie sur une chanson qu'ils apprécient beaucoup.



4) Partenariats :

Quelques partenariats, en dehors des interventions déjà citées plus haut, ont été mis en place cette année :

- Un partenariat s'est notamment établi avec la bibliothèque du Foyer Rural de Macornay : nous y empruntons des livres, ce qui permet de renouveler les histoires régulièrement ; et plus important, deux personnes interviennent pour organiser des activités « Bébé lecteurs » alternativement à la crèche et à la bibliothèque. Elles ont permis aux enfants de découvrir les Raconto-tapis (livres qui se racontent à l'aide de personnages sur un tapis).
- Le multi accueil du Val de Sorne étant, en partenariat avec le SYDOM, une crèche pilote sur le Jura pour l'utilisation des couches lavables, nous avons reçu plusieurs visites de responsables et personnels de crèches du Jura, ce qui a été l'occasion d'échanges autour de l'utilisation de ces couches, mais aussi autour de la prise en charge des enfants en crèche.

D'autres partenariats et d'autres échanges vont se mettre en place dans le courant de l'année 2015, notamment avec les personnes de la résidence Bellecombe (Pôle intergénérationnel) et avec le centre de loisirs.



Les associations

Le foyer rural

Bouger c'est la santé à tout âge avec le foyer rural !



Pour cette année 2014/2015, les activités que propose l'équipe de bénévoles du foyer rural sont destinées à tous, elles offrent un choix de pratiques en amateur culturelles ou sportives, avec des horaires variés, en journée, en soirée, ou en stage, au gré de vos disponibilités. Cours d'anglais, chant choral, lecture et peinture coexistent depuis quelques années déjà ; pour ceux et celles qui désirent bouger nous avons programmé trois séances de gym volontaire et une séance de zumba par semaine. Pour les amateurs d'une pratique sportive plus

douce : tout nouveau cette année pour les seniors, dames et messieurs, pour garder souplesse, dynamisme et confiance en soi, des animateurs spécifiquement formés proposent un programme plaisir spécialement adapté.

L'année sera parsemée de manifestations diverses en commençant par la fête du village le deuxième dimanche de septembre, puis en octobre vous pourrez préparer l'hiver en achetant des livres d'occasion lors de la Bourse aux Livres et vous enivrer de couleurs en regardant l'expo peinture, et préparer les fêtes en décembre avec le marché de Noël.

Nous vous ferons chanter tout au long de l'année avec la soirée Cabaraoké et les concerts des chorales, rire et pleurer avec les Rencontres de théâtre amateur, vendre et acheter à l'occasion du vide-grenier et de la bourse aux loisirs créatifs et partager pendant les troc'jardin.

Vous retrouverez toutes les infos avec les dates, horaires et tarifs sur notre site : foyerruraldemacornay.com et dans les bulletins trimestriels distribués gratuitement aux habitants de Macornay et aux adhérents.



Football club Macornay Val de Sorne



Toujours plus de jeunes joueurs !

Toutes les informations du club sont sur www.fcmacornay.fr

Début 1980, la municipalité conduite par Mr CANIOTTI René décide de mettre à disposition du foyer rural un terrain de foot, et de l'aménager... l'aventure est lancée...

Patrice MARTEL, avec le concours de Bernard BENOIT et de Michel CABIROL, décide de former une équipe... elle deviendra le FC Macornay et portera les couleurs maillot rouge, short noir, bas rouge...

Les manifestations :

- 14 février 2015 : souper dansant
- 30 mai 2015 : moules frites
- 4 juin 2015 : AG
- 14 novembre 2015 : loto

Président : Philippe FLOCHON
Vice-présidents : Patrice CHANEL,
Philippe RUBIN,
Jérémy THIBERT



Le club du temps libre «Le Savignard»

Le Club du Temps Libre et des retraités de Macornay « Le Savignard » compte environ 65 adhérents.

Président : Robert Véry
Vice-Président : Marcelle Benoit

Pour cette nouvelle année, « Le Savignard » propose diverses activités et sorties :

- jeux de Société (belote, tarot, triamino, scrabble) ;
- manifestations annuelles participation au Téléthon, repas de Noël, concours de belote, choucroute avec bal musette ;
- sorties pédestres à Macornay ou dans le Jura (tous les mardis) ;
- plusieurs sorties en France sont prévues pour 2015 avec le secteur Rouget de Lisle.

Dates à retenir :

- 4 janvier 2015 : concours de belote
- 8 février 2015 : choucroute dansante
- 24 mars 2015 : repas grenouilles
- Mai 2015 : repas de clôture (date à définir)

L'Equipe actuelle souhaiterait voir de nouveaux retraités se joindre à eux afin d'apporter de nouvelles idées.

Contact /Informations :
Tous les mardis : 14h-18h
Salle du foyer rural

ACCA La Diane



L'association compte 18 sociétaires. Le territoire de la commune très diversifié permet de chasser plusieurs espèces encore à l'état sauvage (bécasse, chevreuil, chamois, sanglier). La présence du lynx a un impact important sur les populations de chevreuil et chamois. Le sanglier est chassé en battues organisées avec nos voisins de Geruge.

Pour les amateurs de chasse au chien d'arrêt, l'ACCA procède au lâcher de faisans de tir tous les week-ends des mois de septembre et octobre.

Pour financer ses activités, l'association organise deux manifestations par an (concours de belote en décembre et méchoui au mois de mai).

L'année dernière, l'ACCA a vu son territoire chassable amputé de plus de 50 ha consécutivement à la remise en cause de la propriété d'une parcelle de la commune de Macornay située sur le territoire de Bornay.

Le plateau de Mancy est dans un état d'enfrichement inquiétant, sa gestion confiée au conservatoire régional des espaces naturels de Franche Comté nous fait espérer que cette décision permettra une réouverture rapide et durable du milieu.



Mille et une idées

Les « mains agiles » sont devenues les "mille et une idées".

Le groupe se réunit tous les lundis après midi de 14h00 à 17h00 dans la bonne humeur.

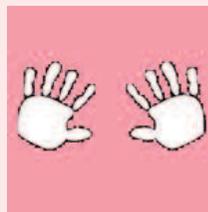
Le groupe compte 13 membres dynamiques et créatifs.

Venez les rejoindre au foyer rural.

Présidente : Colette LABET

03 84 47 06 13

Les petites mains



Les petites mains sont l'association des parents des élèves scolarisés à l'école primaire de Macornay. L'école regroupe les enfants des villages de Macornay, Geruge, Moiron,

Vernantois et Bornay.

"Les petites mains" ont été créées le jeudi 24 novembre 2011 au cours d'une réunion à laquelle tous les parents avaient été invités.

Leur but est de collecter des fonds pour les reverser à la coopérative scolaire de l'école de Macornay ou financer des projets pour les enfants directement.

Les prochaines manifestations sont :

- 15 février 2015 : carnaval
- Mi-Mars : tombola chocolat de Pâques
- 25 avril 2015 : ventes de plants
- 19 juin 2015 : kermesse de l'école et repas de fin d'année scolaire

Site internet : www.petitesmains.sitew.com

Adresse mail : les.petites.mains@live.fr

Les galopins

L'association « Les Galopins » (association d'assistantes maternelles) créée en 1992 a pour but :

- de regrouper les assistantes maternelles
- de favoriser les relations entre les assistantes maternelles et les services sociaux
- d'aider les parents dans la recherche d'une assistante maternelle.

Nous nous réunissons plusieurs fois par an pour parler de notre travail et pour organiser des manifestations.

Nous organisons des puces aux vêtements (prochaine date : samedi 15 octobre 2015 de 8h à 13h30 au foyer rural), des puces aux jouets et matériel de puériculture (samedi 07 novembre 2015 même heure, même lieu).



Notre voyage annuel est prévu le 30 mai 2015, destination VERSAILLES.

Si des personnes sont intéressées par ce voyage, contacter Corinne Bertin (il reste des places).

Présidente : Corinne BERTIN



Rappels

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit

Il est important de rappeler que le Règlement sanitaire départemental du Jura interdit le brûlage des ordures ménagères à l'air libre (article 84) et que la circulaire du 18 novembre 2011 rappelle l'interdiction de brûler des déchets verts en France.

Le brûlage à l'air libre. Une pratique polluante

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que...

- 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 10 km (20 km aller et retour)
- 5900 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :

• Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... le SICTOM vend des composteurs pour un montant de 15 € (valeur 60 €).

• La collecte en déchetterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

• Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Affouage

Compte tenu du nombre d'affouagistes (3 personnes) et du coût de marquage des bois, il a été décidé de ne pas programmer d'affouage cette année.

La mairie vous demande d'élaguer les arbres dans votre jardin.

La mairie vous demande d'élaguer les arbres dans votre jardin. Si votre propriété longe une voie publique, vous devez normalement faire le nécessaire pour que vos plantations – arbres, branches, haies ou racines – ne débordent pas sur le trottoir ou sur la route. A défaut d'entretien, outre une amende pouvant atteindre 1500 euros, vous risquez d'être mis en demeure de procéder aux travaux d'élagage et d'abattage nécessaires. L'Administration ne peut pas faire procéder aux travaux d'office à vos frais. Mais elle est en droit de saisir le juge du tribunal d'instance si vous n'obtempérez pas.

Le juge vous ordonnera alors d'exécuter les opérations qui s'imposent, au besoin sous astreinte.

Par exception, l'exécution d'office et à vos frais est possible, après mise en demeure restée sans effet si votre propriété est riveraine d'un chemin rural ou d'une voie communale. Si elle est située à proximité d'un croisement, d'un carrefour, d'un virage ou d'un point jugé dangereux ou inconfortable pour la circulation, vous devez certainement être soumis à des contraintes spécifiques dues à un plan de dégagement approuvé après enquête publique.

La mairie ou la préfecture pourra ainsi, pour des raisons de visibilité, vous imposer de supprimer vos murs de clôture ou de les remplacer par des grilles, de supprimer les plantations gênantes, d'araser un espace vallonné créant des angles morts... Dans ce cas et selon le plan, vous pourrez être indemnisé du dommage « direct, matériel et certain » résultant de l'établissement de la servitude.

Les déboussolettes et théâtre

Les Déboussolettes à Macornay



Macornay a été choisi en 2014 pour accueillir les Déboussolettes en prélude au festival des Déboussolettes organisé en septembre à Lons-le-Saunier par le Conseil Général.

La météo grincheuse de l'été a fait une pause et le beau temps a permis le bon déroulement de la manifestation.

C'est la compagnie « Les Goulus » qui est venue de la région parisienne pour 2 spectacles pleins d'humour et de fantaisie.

En première partie, les « Cupidons » ont planté leurs flèches parmi le public. En deuxième partie, les trois comédiens des « Horsemen » ont exécuté une démonstration de dressage en vue des prochains jeux olympiques !

Les 300 spectateurs, petits et grands, n'ont pas été avares de rires et d'applaudissements.

Le foyer rural s'est chargé de l'accueil des comédiens et de leurs accompagnateurs du conseil général et de l'Amuserie.

Théâtre amateur

La commune a décidé de subventionner pour la troisième année consécutive les rencontres de théâtre amateur à hauteur de 500 euros.

Numéros utiles

Docteur GrosPELLIER	03 84 43 96 56
Docteur Jouannic	03 84 43 29 09
Cabinet Infirmières	03 84 43 96 57
(Damelet Déborah et Tournier Marie Charlotte)	
Docteur Hertzog (dentiste)	03 84 43 96 65
Pharmacie	03 84 47 38 32
Kinésithérapeute	03 63 67 28 74
Taxi	06 08 61 80 31
Taxi	03 84 24 13 22
Mairie	03 84 47 00 79
Mairie (fax)	03 84 43 98 72
Communauté de communes du Val de Sorne	03 84 87 02 88
Communauté de communes du Val de Sorne (fax)	03 84 24 07 35
Multi-Accueil / Crèche du Val de Sorne	03 84 25 54 39
École Primaire	03 84 24 14 43
École Maternelle	03 84 47 30 53
Accueil de Loisirs Les Loustics	03 84 24 91 49
Foyer Rural	03 84 24 64 12
Curé de la paroisse : Père Maurice Vandel	03 84 85 23 69
Agence Postale Communale	03 84 86 03 79
Cabine tél. / Parking Poste	03 84 47 62 35

Pompiers et SMUR	18
Gendarmerie	17 ou 03 84 35 86 00
SAMU	15
Centre antipoison (Lyon)	04 72 11 69 11
EDF Sécurité Dépannage	09 726 750 39
GDF Sécurité Dépannage	0 810 433 125
Service des eaux	03 84 47 88 81
Médecin de garde	3966
Préfecture du Jura	03 84 86 84 00
ADMR	03 84 47 26 31
Prodesa Lons Sud	03 84 86 49 09

Quand peut-on appeler le 3966 ?

- La nuit : du lundi au vendredi de 20h00 à 8h00
- Le week-end : du samedi 12h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés : de 8h00 à 8h00 le lendemain

Agenda 2015

Dimanche 4 janvier
Vendredi 9 janvier
Vendredi 16 janvier
Vendredi 23 janvier
Samedi 31 janvier
Dimanche 8 février
Samedi 14 février
Dimanche 15 février
14 et 15 mars
20, 21 et 22 mars
24 et 25 avril
Samedi 25 avril
Dimanche 26 avril
Dimanche 3 mai
Vendredi 8 mai
Dimanche 10 mai
Samedi 30 mai
Jeudi 4 juin
Dimanche 14 juin
Vendredi 19 juin
Dimanche 21 juin
Dimanche 13 septembre
Vendredi 18 septembre
Samedi 3 octobre
9 et 10 octobre
17 et 18 octobre
Samedi 7 novembre
Mercredi 11 novembre
Samedi 14 novembre
Dimanche 29 novembre
4 et 5 décembre
Dimanche 6 décembre
Dimanche 13 décembre

Concours de belote (Temps libre)
Vœux du maire (municipalité)
Conférence (foyer rural)
Exposition « la vie tumultueuse des chauves-souris »
Soirée chansons (Foyer rural)
Choucroute (Temps libre)
Boîtes chaudes (football club)
Carnaval (les petites mains)
Loisirs créatifs (foyer rural)
Festival des chorales (foyer rural)
Théâtre amateur (foyer rural)
Vente de plants et de fleurs (les petites mains)
Journée du souvenir (municipalité)
Méchoui (ACCA la Diane)
Armistice (municipalité)
Troc jardins (foyer rural)
Moules-frites (football club)
AG (football club)
Vide grenier (foyer rural)
Fête de l'école (les petites mains)
Fête de la musique (foyer rural)
Fête du village
Réunion parents (école)
Puces (Galopins)
Bourse aux livres (foyer rural)
Exposition de peintures (foyer rural)
Puces (Galopins)
Armistice (municipalité)
Loto (football club)
Repas des ainés (CCAS)
Téléthon
Concours de belote (ACCA la Diane)
Marché de Noël (foyer rural)

Infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par **Catherine BOIMOND**
lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
mercredi de 8h30 à 12h
vendredi de 8h30 à 12h et de 14 h à 16h45
1 place Jean Moulin - 39570 Macornay
Tél. 03 84 47 00 79 / Fax : 03 84 43 98 72
Courriel : mairie@macornay.fr - <http://www.macornay.fr>

Agence postale communale

Accueil assuré par **Pascale ROUSSEY**
du lundi au samedi de 10h à 12h30.
Tél. : 03 84 86 03 79
Levée du courrier
En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

Communauté de Communes du Val de Sorne

Secrétariat assuré par **Sandrine LEVEQUE**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
101, rue du Mont Treillien - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 87 02 88 - Fax : 03 84 24 07 35
Courriel : cc.valdesorne@orange.fr

SIVOS

Secrétariat assuré par **Séverine CAMUSET**
lundi de 8h30 à 12h30 et mardi de 8h45 à 12h45
1 place Jean Moulin - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 47 00 79
Courriel : sivos.vermont@aricia.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par **Audrey BRAYARD**
165, rue du Jura - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 25 54 39
Courriel : creche.valdesorne@orange.fr

Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles peut être consultée en mairie.